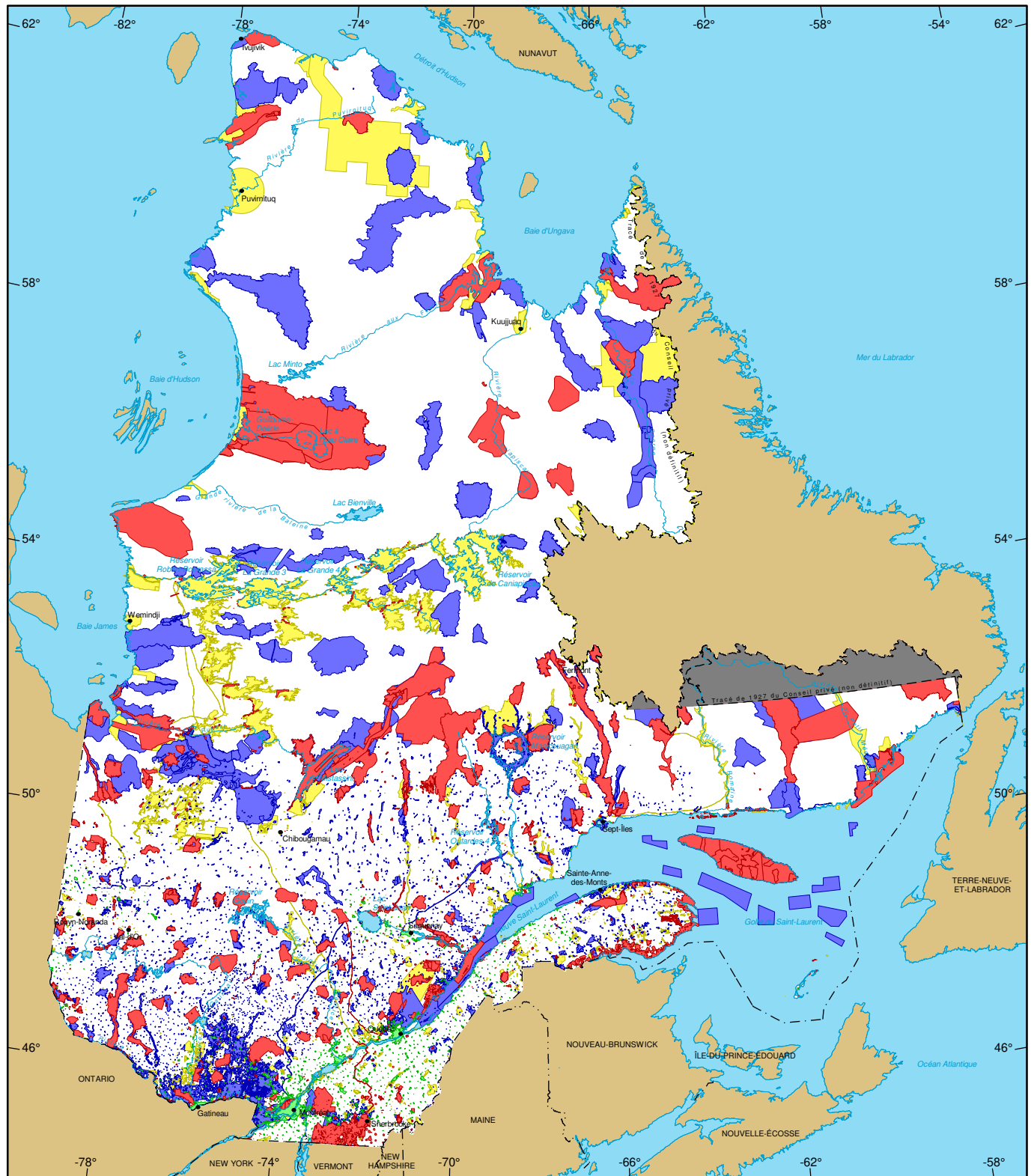


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

■ Majeure Exploration interdite 20 269 046 ha	■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha
■ Majeure Périmètre urbanisé 483 186 ha	■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 654 882 ha
■ Majeure Territoire suspendu temporairement 25 349 598 ha	

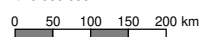
Métadonnées

Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles
d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources
Données minières, MERN, 2022
Référence cartographique, MERN, 2011
(BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une
somme de la superficie de chaque contrainte
individuelle. Aucune distinction n'est faite
concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle
de l'activité minière

Note : Le présent document n'a aucune
portée légale

© Gouvernement du Québec, 26 janvier 2022

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

